

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Organisation et mise en place des modalités de fonctionnement d'une structure du secteur sanitaire et médico-social
- Mise en place de projets d'amélioration ou de développement d'une structure du secteur sanitaire et médico-social
- Accompagnement du changement
- Mise en œuvre ou supervision de la gestion financière, du contrôle de gestion et/ou du management des ressources humaines d'une structure.
- Aide à la décision
- Réalisation d'études socio-économiques dans le domaine de la santé
- Evaluations médico-économiques.
- Rédaction des notes de synthèse à partir de documents institutionnels et de la littérature scientifique

### 2. Référentiel de compétences

- Contribuer à la définition et à l'amélioration des outils numériques nécessaires au fonctionnement d'une structure médico-social
- Manier les outils statistiques permettant le suivi de la gestion financière d'une structure sanitaire ou médico-sociale
- Comprendre les problèmes économiques du secteur sanitaire et médico-social et ceux de la gestion des organisations de ce même secteur pour développer des solutions appropriées
- Construire et rechercher des données fiables, les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rendre compte des résultats obtenus en interne et en externe
- Adopter une approche transversale du fonctionnement d'un établissement médico-social dans son environnement économique global
- Organiser et mettre en œuvre les modalités de fonctionnement d'une structure du secteur de la santé
- Assurer la gestion comptable et financière d'une structure du secteur de la santé
- Assurer le management opérationnel de l'établissement du secteur de la santé
- Appliquer les législations françaises et européennes dans le fonctionnement de la structure sanitaire ou médico-sociale
  
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

## MASTER – ECONOMIE ET GESTION DE LA SANTE

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.